

## FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

### Les horaires

	<b>lundi</b>	<b>mardi</b>	<b>mercredi</b>	<b>jeudi</b>	<b>vendredi</b>
7H45-9h	Accueil préscolaire	Accueil préscolaire	Accueil préscolaire	Accueil préscolaire	Accueil préscolaire
<b>9h-12h</b> ouverture porte à 8h50	<b>Temps scolaire</b>	<b>Temps scolaire</b>	Accueil de loisirs	<b>Temps scolaire</b>	<b>Temps scolaire</b>
12h-13h30	Restauration	Restauration	Restauration	Restauration	Restauration
<b>13h30-16h30</b> ouverture porte à 13h20	<b>Temps scolaire</b>	<b>Temps scolaire</b>	Accueil de loisirs	<b>Temps scolaire</b>	<b>Temps scolaire</b>
16h30-18h30	Études ateliers coups de pouce*	Études ateliers coups de pouce*		Études ateliers coups de pouce*	Études ateliers

\*Élèves de CP concernés

Il est possible de récupérer votre enfant soit à 16h30 après la classe, soit à 17h30 après l'étude ou à 18h30 après les ateliers du soir. **Aucune sortie entre ces horaires n'est possible.**

**Goûter** : Pensez à fournir un goûter à votre enfant s'il reste à l'étude. Merci de ne pas leur donner de bonbons, ni de chips.

**Activités pédagogiques complémentaires (APC)** : Les jours et horaires vous sont communiqués par l'enseignement de votre enfant.

**Tout changement dans l'emploi du temps de votre enfant doit être signifié par écrit dans son cahier de correspondance. (restauration, heure de sortie, absence ...)**

### **Règlement des frais:**

Accueil du matin, restauration, accompagnement scolaire: directement en Mairie et en fonction du Contrat Municipal de Rentrée Scolaire que vous avez rempli lors de l'inscription de votre enfant, réadapté chaque année scolaire.

### **Coopérative scolaire: OCCE Léon Bourgeois A (OCCE 92 LBA)**

Office Central de la Coopération à l'Ecole.

La collecte, facultative, est assurée par les enseignants de classe. Elle permet d'améliorer le quotidien de votre enfant.

### **Les associations de parents d'élèves :**

Il y a deux associations de parents d'élèves au sein de l'école la F.C.P.E et l'U.P.I.C.

Pour les contacter : [fcpeleonbourgeois92@gmail.com](mailto:fcpeleonbourgeois92@gmail.com) et [upic.lba@gmail.com](mailto:upic.lba@gmail.com)

Les élections de parents auront lieu le vendredi 9 octobre 2020. Vous avez la possibilité de voter par correspondance (à privilégier étant donné le contexte sanitaire) ou sur place à l'école le vendredi 9 octobre.

### **Absences des élèves :**

Pour une absence prévue à l'avance (rendez-vous médical, événement familial...), vous êtes invités à écrire un mot à l'avance dans le cahier de liaison de votre enfant pour prévenir de son absence. Merci de penser à fournir un justificatif à son retour en classe.

En cas d'absence non prévue, vous êtes invités à prévenir l'école par mail ou par téléphone le plus tôt possible. Un mot d'excuse dans le carnet de liaison ou un certificat médical est attendu au retour de votre enfant.

**Événements organisés par l'école** : les événements habituels organisés à l'école (marché de Noël, loto, soirée jeux, kermesse...) sont prévus dans notre calendrier mais leur tenue reste hypothétique en raison de la situation sanitaire et des recommandations officielles. Nous vous tiendrons informés dans le courant de l'année.